

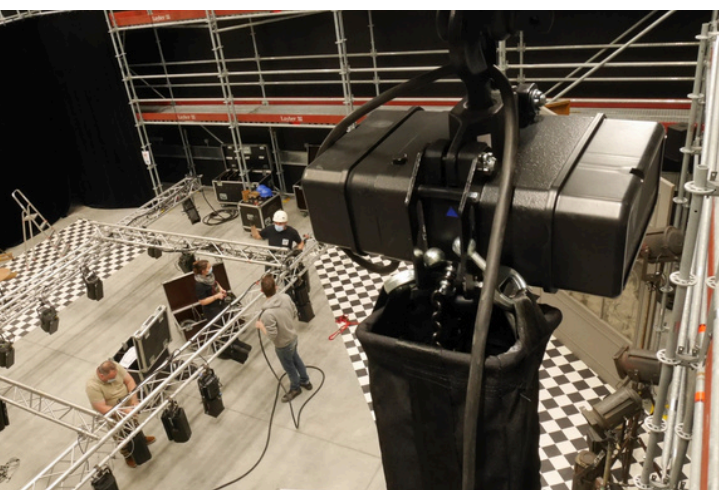


TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'EVENEMENTIEL

Cette formation par apprentissage de 16 mois prépare au diplôme de Technicien du Spectacle Vivant et de l'Événementiel, certification de niveau 4 (bac) reconnue par l'Etat (RNCP N°34369, certification du GRIM-EDIF enregistrée le 16/12/2019)

Formation par alternance sur Saintes (17).

Du 5 janvier 2026 au 27 avril 2027



UNE PROFESSIONALISATION REUSSIE

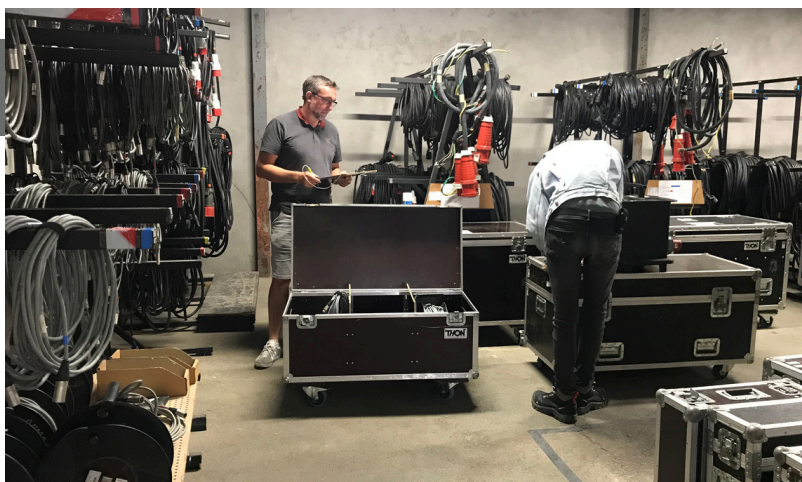
- Une immersion complète en apprentissage pour une expérience de terrain et l'acquisition d'un réseau professionnel indispensable
- 766 heures en centre de formation avec des formateurs expérimentés, tous professionnels en activité reconnus pour leur expertise technique
- 2100 heures minimum en entreprise avec un réseau d'employeurs dans divers domaines : théâtres, salles de concerts, prestataires techniques



La formation de technicien du spectacle vivant et de l'événementiel vise à acquérir les techniques de l'éclairage, de la sonorisation, du plateau et de la vidéo utilisées dans les manifestations du spectacle vivant et de l'événementiel. Le technicien assure, seul ou en équipe, la préparation, l'installation et la mise en œuvre de l'environnement technique nécessaire au bon déroulement de la prestation demandée.

CANDIDATER A LA FORMATION

- Être majeur
- Être en bonne condition physique et ne pas avoir de contre-indications médicales
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP-CAP) ou avoir suivi une classe de première
- Déposer son dossier de candidature
- Réussir les tests d'entrée (test écrit + entretien de motivation)



APMAC Formation / 21 rue de l'abattoir, 17100 Saintes
05 46 92 13 69 - formation@apmac.asso.fr
www.apmac.asso.fr

